

**INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 125-5 DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT**

Commune de Bozouls

Nature et intensité du risque d'inondation

I - DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE

La commune de Bozouls s'inscrit sur un territoire marqué par la présence du fameux Trou de Bozouls, creusé au fil des ans dans la roche calcaire par le Dourdou de Conques et cirque naturel en forme de fer à cheval de 400 m de diamètre et 100 m de profondeur en haut duquel s'étend une partie du centre bourg.

Outre le village surplombant le trou de Bozouls, la commune présente également plusieurs petits hameaux d'urbanisation épars dont plus particulièrement Condournac au nord-est, Barriac au sud-ouest et Aboul et Gillorgues au sud-est.

Exceptées les chutes et gorges marqués du Dourdou qui serpente au sein du territoire communal, Bozouls s'inscrit au droit d'un secteur plat et vallonné dont l'altitude varie entre 600 à 700 m NGF et 355 m NGF.

Le réseau hydrographique est essentiellement constitué sur la commune, d'amont en aval, par :

- le Dourdou de Conques constitue sur cette commune le réseau hydrographique principal. Son lit mineur est bien marqué, tandis que le lit majeur se développe sur une largeur relativement restreinte en particulier au sein du centre bourg.
- le ruisseau de la Fontaine Bourhnour, affluent rive droite du Dourdou au droit de la limite communale Bozouls/Gabriac,
- le ruisseau de Brioulac, affluent rive gauche qui se jette dans le Dourdou en amont immédiat du Pont d'Alenc après avoir notamment drainé le hameau de Gillorgues,
- le ruisseau de Gibrou, qui prend naissance au droit des hameaux de Aboul et Curlande et se jette en rive gauche du Dourdou en amont de la limite Ouest de la commune.

La commune de Bozouls a fait l'objet de trois arrêtés catastrophes naturelles récents liés aux inondations :

- le 01/07/2007, au titre d'inondations et coulées de boues ;
- le 03/12/2003, au titre d'inondations et coulées de boues ;
- le 26/05/1986, au titre d'inondations et coulées de boues.

Soulignons que les témoignages et laisses de crues levées font apparaître les événements de 1981 et 2003 comme les crues historiques les plus fortes connues sur le Dourdou à Bozouls.

Notons toutefois qu'en regard de son caractère encaissé au droit des enjeux majeurs habités (centre bourg), peu de débordements du cours d'eau ont été signalés pour ces deux épisodes.

A noter, par ailleurs, sur les hameaux de Gillorgues et Aboul l'évènement orageux de juillet 2007 qui a entraîné des inondations conséquentes par ruissellement au droit des deux hameaux cités ci avant :

- au droit d'Aboul, le ruissellement en provenance de la Combe de Valès a suivi le chemin rural pour venir inonder les ruelles et arracher une partie de la voirie sur 120 m environ ; l'eau s'est ensuite engouffrée dans les jardins situés en contre-bas effondrant deux murs et emportant avec elle de nombreux matériaux ;

- au droit de Gillorgues, l'arrivée d'eau importante en provenance de la colline du Puech et de Courbalines a arraché une partie de la chaussée sur 1150 m².

Ces évènements et quelques études hydrauliques permettront de déterminer les secteurs à risque faible, avec un niveau d'eau inférieur à 1 mètre et des vitesses d'écoulement faibles, et les secteurs à risque fort, avec un niveau d'eau supérieur à 1 mètre ou des vitesses d'écoulement fortes.

II – LE PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION

Le plan de prévention du risque d'inondation, approuvé par l'arrêté préfectoral 2014300-0005 du 27 octobre 2014, définit un zonage réglementaire, qui prend en compte les inondations passées. La cartographie des zones inondables comprend les zones suivantes :

- la zone de risque fort, considérée comme inconstructible ;
- la zone de risque faible, considérée comme constructible avec prescriptions en secteur aggloméré et comme non constructible avec préservation du champ d'expansion des crues en secteur rural.

Le détail des interdictions de construire et des prescriptions figure dans le règlement du plan de prévention du risque d'inondation.